

— COMMUNIQUÉ DE PRESSE — FÉVRIER 2020



50 ANS

D'EXPERIENCE AU SERVICE DU MONDE AGRICOLE ET VITICOLE :

FV JURICONSEILS REJOINT LEGI CONSEILS

En 30 années d'existence, LEGI CONSEILS a accompagné plusieurs générations d'agriculteurs et de viticulteurs tant pour les actes de leur vie juridique que dans leurs combats judiciaires.

Depuis le 1er janvier 2020, LEGI CONSEILS renforce et complète ses services en intégrant la société d'avocats FV JURICONSEILS, forte de 20 années d'expérience au profit du monde agricole et viticole, pour créer le département LEGI CONSEILS TERRE & VIGNE.

Faire le choix de LEGI CONSEILS TERRE & VIGNE, c'est faire le choix d'un interlocuteur unique, compétent pour toutes les questions de droit qui rythment une existence dédiée à la terre.

Xavier MOUGIN, Thierry CHIRON, Françoise VANDENBROUCQUE, Lucie DELAIRE, Marine-Laure COSTA-RAMOS et toute leur équipe sont à l'écoute de vos besoins :

- Structuration juridique de votre exploitation
- Acquisition/cession de votre exploitation
- Optimisation fiscale et stratégie patrimoniale pour la transmission de votre exploitation
- Restructuration de l'endettement de votre exploitation
- Baux ruraux
- Distribution de vos produits (marques, contrats commerciaux...)
- Demande d'autorisation d'exploiter (DDT)
- Assistance en cas de succession et de partage (amiable ou judiciaire)
- Défense devant le tribunal paritaire des baux ruraux, le tribunal judiciaire (litiges entre associés, redressement cotisations sociales MSA, maladie professionnelle, accident du travail...), le tribunal correctionnel (droit de l'environnement et police de l'eau), le conseil des prud'hommes (litiges en matière de droit du travail)
- Défense et assistance à contrôles (fiscal, douanier, DIRECCTE).

CONTACTS PRESSE

Lucie DELAIRE - Avocat Associé Marine-Laure COSTA RAMOS - Avocat Associé Tél. : 03 80 28 05 51

contact@legiconseils.com

www.legiconseils.com

LEGI CONSEILS TERRE & VIGNE, C